

Conseiller(ère) en implantation – Forêt – Groupe PG

En tant que Conseiller(ère) en implantation – Forêt, vous mènerez à terme des projets liés à l'intégration de nos solutions logicielles en clientèle. Vous serez non seulement en charge de la formation des utilisateurs mais aussi, de l'accompagnement et du support des clients en cours de projet. Vous guiderez également les clients à travers l'analyse de ses besoins afin d'optimiser l'utilisation de nos systèmes. Vous travaillerez de près avec les équipes de développement de produit et services clients pour assurer un succès retentissant.

Responsabilités

- Recueillir et analyser les besoins de la clientèle pour la mise en place des logiciels;
- Configurer les environnements pour permettre la mise en production des logiciels;
- Donner la formation aux utilisateurs à distance et sur place selon les besoins du projet et des clients;
- Conseiller et accompagner le client dans l'implantation des solutions;
- Participer à la rédaction et à l'optimisation du matériel de formation pour la clientèle;
- Agir à titre d'expert du domaine auprès de ses collègues de l'équipe de soutien logiciel et de recherche et développement;

Les compétences recherchées

- Avoir une expérience de 5 ans comme mesureur ou toute expérience équivalente;
- Connaissance et passion du domaine de la foresterie;
- Connaissance des technologies informatiques et volonté d'en apprendre davantage;
- Une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Habilité à vulgariser et communiquer ses idées de façon claire et adaptée à son interlocuteur;
- Excellente communication orale en français et en anglais car nous avons des clients partout au Canada.
- Disponible, à l'occasion, pour se déplacer en clientèle selon les besoins opérationnels;
- Un atout si expérience en formation;
- Un atout si connaissances de nos solutions logicielles.

Nous vous offrons :

- L'opportunité de rejoindre une entreprise en forte croissance
- Le télétravail sauf pour les formations sur place

- Une assurance médicale payée à 100% par l'employeur dès le premier jour
- 3 semaines de vacances dès la première année
- 5 jours de congés personnels par année
- Un programme de REER collectif auquel l'employeur participe
- Un programme de reconnaissance de vie active (Prime annuelle)

À propos de Groupe PG :

Groupe PG offre à sa clientèle une solution intégrée et évolutive. Elle procure aux gestionnaires les outils nécessaires pour mieux contrôler le coût des opérations et les soutenir dans leur prise de décision. Pour de plus amples renseignements, visitez le site internet : <https://groupepg.com/>